

## AVIS ADMINISTRATIFS



### Commune de SAINT JEAN DE CHEVELU

#### Enquête publique portant sur la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et sur la mise à jour du schéma directeur d'assainissement

Par arrêté n°16-2019 du 05/08/2019, le Maire de la commune de Saint Jean de Chevelu, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et la mise à jour du schéma directeur d'assainissement (SDA).

La personne responsable de la révision du PLU est la Commune de Saint Jean de Chevelu, représentée par son Maire, Monsieur VERRON Frédéric ou son premier adjoint, Monsieur Yves TASSAN-ZANIN, et dont le siège administratif est situé à la mairie, route du Col du Chat (73170).

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal de Saint Jean de Chevelu approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

A cet effet, le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Daniel BLANC, contrôleur des travaux publics de l'Etat, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Saint Jean de Chevelu, route du Col du Chat (73170) du lundi 2 septembre 2019 au lundi 7 octobre 2019 inclus, soit pendant 36 jours.

Le commissaire enquêteur recevra le public les :

- Lundi 2 septembre 2019 de 15 heures à 18 heures,
- Jeu 19 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures,
- Lundi 7 octobre 2019 de 15 heures à 18 heures.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site

[www.saintjeandechevelu.fr](http://www.saintjeandechevelu.fr), en mairie de Saint Jean de Chevelu aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le poste informatique aux heures d'ouverture du secrétariat soit :

- Le mardi de 14h à 18 heures,
- Le jeudi de 15h à 19 heures,
- Le samedi de 9 h à 12 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- Soit sur le registre d'enquête  
- Soit les adresser, avec la mention :  
Objet : PLU, par courrier postal à : mairie de Saint Jean de Chevelu, route du col du chat, à l'attention de Monsieur BLANC Daniel, commissaire enquêteur et par courrier électronique à :  
enquete-publique-plusaintjean dechevelu@outlook.fr

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté, complété des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et le bilan de concertation,
- Les avis émis sur le projet de PLU,
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saint Jean de Chevelu, à la préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande être adressée au Maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Fait à Saint Jean de Chevelu,  
Le 05/08/2019.  
Le Maire  
M. Frédéric VERRON

L2019C01074



### Commune de NANCES

#### Enquête publique portant sur la révision du PLU

Par arrêté n°2019- 09 - 01 du 02 septembre 2019 le Maire de la commune de Nances a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme(PLU).

La personne responsable de la révision du PLU est la commune de Nances représentée par son maire Monsieur Alexandre FAUGE et dont le siège administratif est situé à la mairie 1616 route du Chef-lieu 73470 Nances.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal, approuvera le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Patrick MOUSSU en qualité

de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Nances, 1616 route du Chef-lieu 73470 Nances du :

Jeu 26 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 inclus, soit pendant 30 jours.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public les :

- Samedi 28 septembre 2019 de 9h à 12h,
- Mercredi 09 octobre 2019 de 14h à 17h,
- Samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h,
- Vendredi 25 octobre 2019 de 15h à 18h.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie de Nances aux jours et heures habituels d'ouverture : mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête  
- soit les adresser, avec la mention :  
Objet : PLU, par courrier postal à la mairie de Nances 1616 route du Chef-lieu, 73470 Nances, à l'attention de Monsieur Patrick MOUSSU commissaire enquêteur et soit par courrier électronique à  
ep.plunances2019@gmail.com

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de PLU arrêté, complété des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et le bilan de la concertation.
- Les avis émis sur le projet de PLU,
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Nances et à la préfecture de Savoie aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A Nances, le 2 septembre 2019  
Le maire,  
Alexandre FAUGE

## ENVIE de vous évader ?

Que vous soyez  
un promeneur du dimanche  
ou un randonneur aguerrri,  
retrouvez chaque semaine  
notre balade...  
testée et approuvée !



## ENVIE de vous régaler ?

Parce que notre territoire  
regorge de bonnes tables,  
chaque semaine,  
notre critique gastronomique  
passe au crible de ses papilles  
un restaurant qui vous mettra  
l'eau à la bouche.  
Plaisir garanti !



## ENVIE de vous divertir ?

Théâtre, danse, concerts,  
animations pour petits  
ou grands, films, expos...  
Ne vous posez plus la question...  
Piochez dans notre sélection  
de sorties.  
Retrouvez nos agendas  
les plus exhaustifs  
du département !

